

Droit de retrait et sécurité : la grande arnaque...

Une fois de plus, le 18 octobre 2019, Sud-Rail et la CGT paralysaient le trafic SNCF, durant plusieurs jours, à la suite de la collision entre un TER et un convoi exceptionnel immobilisé sur un passage à niveau, à St Pierre sur Vence (08), revendiquant la présence obligatoire d'un contrôleur à bord des trains.

Ce type d'accident, loin d'être exceptionnel, est à l'origine de 30 à 40 morts, chaque année, le plus souvent par la faute de l'imprudence des automobilistes, chauffeurs de cars ou de poids lourds

Or, s'il convient de s'interroger sur la présence d'un tel convoi sur une voie de circulation totalement inappropriée, il est tout aussi pertinent de se demander en quoi la présence d'un contrôleur, à bord du TER, aurait pu éviter une telle collision ?

Et si chacun s'accorde à saluer le courage du conducteur du train qui, en dépit d'une blessure à la jambe, a entrepris de placer des torches inflammables sur la voie pour avertir ses collègues, ceci nous interpelle quant au degré de fiabilité et de sophistication des systèmes d'alertes en vigueur, à la SNCF.

Ainsi, à la suite de ce énième accident (10 passagers blessés), on apprenait que le système d'alarme destiné à alerter les autres trains était en panne et qu'il n'existait pas d'autre moyen d'entrer en contact avec eux : une hérésie, à une époque où Thomas Pesquet, il y a deux ans déjà, nous avait offert un concert de saxophone improvisé depuis l'espace

En fait, comme toujours, pour Sud-Rail et la CGT, le salut de l'entreprise (le leur, au premier chef) passe par l'embauche de toujours plus de personnel, avant le recours à des technologies largement éprouvées et au mépris de toute notion de rentabilité : le droit de retrait et la sécurité des passagers n'est pas autre chose qu'un alibi destiné à sécuriser, avant tout, leur emploi, envers et contre tous

Comment en serait-il autrement quand tous les dirigeants successifs de cette entreprise « pas comme les autres » n'ont jamais eu d'autre mandat que de tout faire pour caresser les « partenaires sociaux » (doux euphémisme) dans le sens du poil.

Les passagers ont beau être passés du statut d'usager à celui de « client », ils n'en demeurent pas moins les otages permanents d'une poignée d'irréductibles, enfermés dans une logique héritée du XIXe siècle

Aurait-on oublié l'accident de Brétigny sur Orge, le 12 juillet 2013, qui avait coûté la vie à 7 « clients » et blessé grièvement une trentaine d'autres ?

Un drame qui mit en lumière les graves lacunes de l'entreprise en matière d'entretien des voies et le caractère hautement prévisible de cet accident, comme l'ont démontré l'enquête et les nombreuses expertises réalisées.

De multiples alertes multiples avaient pourtant bien été lancées, dès 2012, faisant mention d'un manque cruel d'agents de maintenance (200 personnes, sur le seul secteur de Brétigny) : des alertes

non suivies d'effets, eu égard à la gestion calamiteuse de l'entreprise

Pourtant, à cette époque, un droit de retrait des personnels de la SNCF pour « mise en danger de la vie d'autrui » aurait été parfaitement recevable. Mais alors, chacun a bien conscience que c'est tout le réseau francilien, voire national, qui aurait été paralysé pendant des mois : inconcevable, bien entendu

Ironie du sort, le 3 novembre dernier, un TER percutait à nouveau une voiture sur un passage à niveau, dans l'Ain, tuant sur le coup ses deux occupants, en dépit de la présence d'un contrôleur à bord du train.

À quand un droit de retrait des clients de la SNCF et des usagers de la route, victimes du mauvais entretien des voies et d'une signalétique défaillante ?...

A-t-on jamais vu Sud-Rail et la C.G.T invoquer ce droit, à la SNCF ou dans les transports publics, lorsque ce sont des passagers qui, quotidiennement, sont victimes d'agressions ?

La sécurité des usagers et des clients ne vaut-elle pas celle des personnels des entreprises publiques ?...

Alors, de grâce, que les syndicats les plus archaïques et les plus réactionnaires qui soient cessent de prendre en otage les français sous le prétexte fallacieux de la sécurité